

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....	10 fr.	Un an.....	12 fr.
Six mois.....	6 »	Six mois.....	7 »
Trois mois...	4 »	Trois mois...	5 »

PAYABLES D'AVANCE

RÉDACTEUR EN CHEF : EM. LACROIX

Rédaction et Administration : Boite aux Lettres, 18, Rue d'Espagne — TUNIS

LES ANNONCES SONT REÇUES À L'ADRESSE DU JOURNAL

La PETITE TUNISIE ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne	0 40
Réclames.....		0 60
Chronique locale.....		1 50

PAYABLES D'AVANCE

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Tunis, le 4 octobre 1894

Ils ont trompé tout le monde !

« Vous avez trompé tout le monde ! »

Ainsi s'exprimait publiquement, en s'adressant à M. Couvreur, administrateur délégué de la C. P. B., le général commandant le 19^e corps d'armée, en tournée d'inspection à Bizerte.

Si nos souvenirs ne nous font défaut ce général avait nom : Dufaure de Bessol.

Cette exclamation indignée est restée toujours gravée dans notre mémoire et nous avons été amenés à la reconnaître d'autant plus juste et d'autant plus fondée que nous avons poussé plus loin l'étude et l'analyse des faits et gestes de la C. P. B.

Il nous a paru bon de la mettre sous les yeux de nos lecteurs, tant pour faire connaître l'opinion que l'on a, en haut lieu, de cette compagnie que pour corroborer ce qui va suivre.

Un journal local a signalé, comme il convient, les prétentions exagérées qu'avait un syndicat qui s'intitule : « des Colons français en Tunisie », de représenter, à lui seul, l'opinion publique de ce pays.

A notre tour, nous allons démontrer le cas qu'il y a lieu de faire du *mannequin réclame* que brandit, par moments, la C. P. B. et auquel elle a donné le nom de : « Syndicat Français de la région de Bizerte ».

Pour ce faire, nous étudierons successivement ses origines et sa composition.

La dernière manifestation électorale à Bizerte s'est passée dans le plus grand calme et, pour mieux dire, dans la plus complète indifférence.

Deux partis étaient en présence : l'un, celui de la C. P. B. ou de l'accaparement général, avait pour candidat M. Odent, ingénieur-directeur de la C. P. B. ; l'autre, celui de la défense des intérêts locaux, pour lequel aucun candidat n'avait été mis en avant.

Il n'existe, résidant à Bizerte, que bien peu de personnes entièrement indépendantes et encore bien moins possédant une aisance suffisante pour pouvoir négliger leurs propres affaires au profit de la chose publique.

Rara avis est le commerçant de cette localité à qui il soit permis de faire preuve de pareil désintéressement.

A cette difficulté de trouver un candidat pour mettre en présence de celui de la C. P. B. venait s'ajouter celle provoquée par le dégoût éprouvé de se voir combattre par des moyens aussi déloyaux que, dans des exemples récents, cette compagnie avait employés à l'égard de personnes ayant osé lui résister.

Plusieurs commerçants de Bizerte, à qui des comités de Tunis avaient fait des ouvertures à ce sujet avaient non seulement nettement refusé, mais même avaient supplié que leur nom ne fût pas prononcé, pour ne pas s'attirer des représailles de la part de la C. P. B.

Puis, ensuite, on avait à cœur de ne pas voir se rouvrir des querelles récentes et gêner en cela l'œuvre de pacification que s'efforçait de faire aboutir le regretté Résident général, M. Rouvier.

D'ailleurs, à cette époque, l'ingénieur-directeur Odent singeait le bon apôtre et si, en sous-œuvre, il s'efforçait de discréditer le plus possible ses adversaires, il leur envoyait néanmoins des messagers de paix chargés de leur faire connaître que non seulement il reconnaissait ses torts envers eux mais même voulait surtout les réparer dans la mesure la plus large... En résumé, il voulait la paix à tout prix.

Avec pareille prodigalité de protestations mensongères n'importe qui fut mal venu de continuer la lutte. On n'était pas même en droit de soupçonner qu'il s'adressait au diable alors qu'il prononçait constamment le nom du Bon Dieu.

Quelques jours avant les élections consulaires eut lieu à Bizerte une réunion préparatoire. On y vota sous l'œil du maître à mains levées. Bien peu osèrent braver sa colère et exciter son courroux. On y remarqua même quelques personnalités bruyantes, promoteurs enthousiastes de la candidature Odent, qui, pour des raisons diverses, avaient le droit... de s'abstenir ; néanmoins, tout fit nombre et le lendemain la *Dépêche* enregistra le succès.

Tunis, elle, ne se laissa pas prendre au piège et non seulement la candidature Odent fut huée, mais, aux élections, celui-ci arriva bon dernier.

Après pareil résultat et semblable leçon, tout autre que la C. P. B. et son représentant Odent eussent compris et auraient essayé de digérer l'affront subi, dans l'ombre et dans l'oubli ; mais doués d'une constitution spéciale et d'ailleurs élevés dans la maxime du Christ, ils s'apprêtèrent aussitôt à recevoir sur une joue l'équivalent de ce que l'on venait de leur plaquer sur l'autre.

Au ballottage qui suivit le premier scrutin, à Bizerte, ils passèrent, aux timides, la consigne de s'abstenir et, chez les insoumis, ils dépêchèrent des émissaires, dont un de leur ingénieurs, pour les avertir qu'en cas de non abstention, la mise en interdit suivrait immédiatement.

Le résultat de cette manœuvre fut que très peu de Bizertins osèrent voter.

De là à aller conclure que ces derniers s'étaient abstenus de voter parce que Tunis n'avait pas voulu de M. Odent, candidat de leur choix, il n'y avait qu'un pas et, ce pas là, la C. P. B. le franchit avec toute la liberté de conscience qu'on lui connaît et qui la caractérise.

Puis, ensuite, comme le renard de la fable, estimant qu'être membre de la Chambre de Commerce de Tunis n'était bon que pour des goujats, elle cria partout que, tout pesé, l'échec de son représentant, M. Odent, était ce qui servait le mieux ses intérêts, était à son avantage, et que, par suite, forcément, elle obtiendrait sa Chambre de Commerce, à elle, dont son directeur serait le grand prêtre et ses administrateurs les apôtres.

A cette proposition, le Résident général, M. Rouvier fit la sourde oreille et c'est alors que fut inventée la machine de guer-

re ayant nom « Syndicat », arme terrible destinée à renverser les Résidents durs d'oreille et à pulvériser, non seulement les ennemis de la C. P. B., mais même les incrédules ne croyant pas à sa sainteté.

On lança un grand nombre d'invitations à adhérer au Syndicat, bien moins grand fut celui de ceux qui répondirent à l'invitation de la C. P. B. de confectionner eux-mêmes la machine à se faire fouetter.

Sans opposition aucune et, tel était le prestige, même parmi ses fidèles, l'ingénieur-directeur Odent, dans le classement des astres du Syndicat, arriva péniblement bon troisième, ce qui ne l'empêcha pas, par la suite, d'accepter sans vergogne la vice-présidence du Syndicat, qu'un compère bienveillant voulut bien lui passer.

Pour que le syndicat qui s'intitule « Syndicat Français de la région de Bizerte » et qui a la prétention de représenter tous les intérêts français de cette région ait quelque valeur réelle, il devait, ce nous semble, comporter au moins un nombre de membres adhérents supérieur à celui de la moitié des Français établis dans la région et réunissant les qualités requises en France pour être électeur.

Il serait instructif de connaître ces divers chiffres et autant le Syndicat que la C. P. B. devrait avoir à cœur de nous tirer de notre ignorance... de nous renseigner à ce sujet.

Par la différence du nombre des adhérents et de celui de ceux aptes à en faire partie, la valeur réelle du Syndicat est déjà entièrement nulle. Mais il y a mieux encore. Pour qu'un syndicat représente réellement des intérêts multiples, il est de toute nécessité que ces intérêts eux-mêmes soient représentés dans son sein et puissent y faire entendre leurs voix, présenter leurs vœux et leurs doléances.

Or, nous nous sommes laissés dire que l'élément ouvrier, celui qui, certes, est le plus nombreux à Bizerte, n'y est pas représenté, n'y a pas même accès.

Ainsi donc les deux conditions essentielles que devrait avoir le Syndicat pour avoir sa raison d'être, ne sont pas remplies, bien s'en faut. Quel droit s'arroge-t-il alors de parler pour et au nom des personnes qui ne lui ont pas donné mission de le faire.

Il nous semble que flétrir pareille façon d'agir n'est pas suffisant et qu'il y a encore plus à faire...

Si la C. P. B. faisait suivre ou précéder de son monogramme la dénomination « Syndicat Français de Bizerte », au pis aller nous le comprendrions, tout le monde étant fixé sur la valeur morale de toute affaire dont elle fait partie ; mais chaque fois qu'elle fera usage d'un patronage qui ne veut pas d'elle, nous ne cesserons de lui dire : « Vous trompez tout le monde ! »

viendra-t-il ou ne viendra-t-il pas ?

est de M. Bourde qu'il s'agit.

es amis de Paris nous écrivent que son affaire est réglée en haut lieu ; que la triple direction, dont il était le chef, va se réduire à un simple inspection qui aurait M. Charles pour chef.

le petit personnel n'a pas à s'émouvoir de

cette suppression car il sera versé, partie dans les contrôles et partie dans les recettes des Contributions Diverses, qui doivent être créées à la fin de l'année.

Nous voyons avec plaisir qu'on a songé à caser le personnel de M. Bourde, mais quant à lui, grand Dieu, qu'on nous l'expédie le plus tôt possible ; M. Hanotaux verra avec quelle joie la colonie accueillera la nouvelle du départ de cet antipathique fonctionnaire, dont l'œuvre est nulle jusqu'à ce jour.

A bientôt donc, M. le ministre, le coup de balai.

Il s'agirait pourtant de savoir qui a tort et qui a raison de M. Grébauval ou de son confrère M. Armand Bouchez au sujet des pouvoirs des procureurs en Algérie et en Tunisie.

M. Froppo, faisant fonctions de procureur de la République, avait-il, oui ou non, le droit, non seulement de poursuivre d'office, mais encore de refuser un permis de citation à un Européen qui avait été volé par un sujet tunisien ?

Comme un de nos abonnés de l'intérieur nous le demande, nous tiendrions à pouvoir le fixer.

LETTRE PROMISE

Nous avons publié, récemment, la correspondance échangée entre un honorable commerçant de notre ville, M. Martinelli, et le singulier fonctionnaire qui dirige l'Office Postal beylical.

Nous ne savons si nos lecteurs ont lu attentivement cette correspondance, si oui, ils ont dû être épatés, comme nous l'avons été nous-même, de l'audace de ce fonctionnaire qui n'a pas craint d'écrire, en réponse à une demande de fourniture qui lui avait été faite par M. Martinelli :

« L'Office Postal ne sera jamais le PREMIER à vous DONNER la fourniture de ses uniformes mais il sera le DERNIER !!!

Quelle sublime réponse !

M. Millet, notre nouveau Résident général, dont on nous a vanté la fermeté comme une de ses qualités, ne voudra pas qu'un fonctionnaire, quel que soit son grade, se permette de faire une réponse semblable, aussi, espérons-nous, relèvera-t-il M. Cheylus du péché de paresse.

Il ne faudrait pas que les vieux débris de l'administration se croient tout permis vis-à-vis du public, parce qu'ils ont atteint l'âge leur donnant droit à la retraite.

Il est bon qu'ils soient rappelés à l'ordre et M. Cheylus ne pourra se soustraire au *suif* qu'il n'a pas volé, ce qui, à l'avenir, le rendra plus circonspect dans ses réponses.

Comme il le lui avait promis, M. Martinelli s'est adressé à un député de ses amis, auquel il a envoyé la lettre qu'on lira plus bas, dont il a bien voulu nous donner copie, pour être portée à la connaissance du public.

Voici cette lettre :

Cher Monsieur,

Je vous prie de me prêter encore une fois votre bienveillant appui, qui ne m'a jamais fait défaut.

Voici de quoi il s'agit :

Certains chefs de service du Protectorat tunisien, créatures de feu Massicault, sont hostiles au bien-être du travailleur qui est loin de l'avoir, ce bien-être, croyez-le.

A Tunis, l'ouvrier français n'est pas protégé, malgré la bonne volonté de M. Rouvier, notre regretté Résident général. C'est précisément pour ce motif que M.

Rouvier nous quitte ; le bruit court même que c'est parce qu'il ne peut agir à sa guise, c'est-à-dire, qu'il voudrait nous débarrasser de quelques fonctionnaires du genre de M. Cheylus, qui sont les ennemis de l'ouvrier français.

Il paraît que ces tristes fonctionnaires sont protégés par des sénateurs et des députés ; il est juste qu'à votre tour, vous protégiez, auprès du ministre des Affaires Etrangères, la classe des travailleurs qui peinent, luttent et meurt presque de faim malgré cela.

M. Cheylus, directeur des Postes et Télégraphes, est l'ennemi de la colonie française, il n'aime que ses chiens et son châteaueu. C'est un de ceux qui aigrissent le caractère de l'honorable citoyen français, venu à Tunis pour travailler ; c'est un de ceux qui donnent des motifs pour faire insurger l'ouvrier contre les représentants du gouvernement. Oui, cher monsieur, si les innocents, comme le Président de la République, le président du Conseil, les députés et les sénateurs sont menacés, la faute en est à ces fonctionnaires qui assombrissent l'âme du travailleur par leur mauvaise administration. Ils ne croient pas à ses souffrances parce qu'eux touchent des appointements de 20 à 30,000 francs et font 2 et 2 voyages en France, par an, pour se refaire, dit-on. Je crois faire mon devoir en vous priant, vous qui êtes un représentant de la nation, d'en saisir qui de droit, d'interpeller, au besoin, le ministère sur les canailleries sans nombre que commettent les fonctionnaires coloniaux.

Faut-il que j'adresse un mémoire au président du Conseil ou au ministre des Affaires Etrangères ?

Dans l'attente de vous lire, croyez-moi votre tout dévoué,

MARTINELLI

Nous espérons que le député en question, s'il n'obtient satisfaction amiablement du ministère, voudra bien porter le débat à la tribune et lui faire prendre l'extension voulue. Le dossier que nous lui enverrions ferait loucher drôlement quelques-uns de nos budgétivores et d'autres vers rongeurs.

LE GREFFIER HOULEZ

M. Houlez, greffier du canton sud, a gardé de Conrart le silence prudent, au sujet des explications que nous lui avons demandées concernant le prix de 3 fr. 25 perçu par lui, paraît-il, pour enrôlements des affaires, au lieu de 0 fr. 05 que cela coûte et que l'on paie actuellement.

Ce silence, il doit le penser, n'est pas fait pour nous contenter. C'est une tangente qui ne saurait nous suffire.

Et puisque M. Houlez n'a pas trouvé, en sept jours — juste le temps que mit Dieu pour créer le monde et se reposer de

cet énorme labeur — un tout petit moment pour nous démontrer par A plus B qu'il n'a jamais perçu 3 fr. 25 pour l'enrôlement des affaires, enrôlement qui ne coûte ailleurs que 0 fr. 05, nous le répétons, nous nous permettons de soumettre le cas à M. le procureur de la République et de lui demander si, oui ou non, M. Houlez a perçu, comme on nous l'a affirmé de tous côtés, cette somme de 3 fr. 25 par enrôlement et ce qu'il pense faire.

S'il n'est pas exact que M. Houlez ait perçu le montant de *soixante-cinq enrôlements pour un seul*, nous nous empresserons de le faire connaître *urbi et orbi* : dans le cas contraire nous ferions appel aux victimes de M. Houlez afin de lui faire rendre gorge.

Erratum. — D'autre part nous écrivions, dans un filet : M. Froppo avait-il le droit, non seulement de poursuivre d'office ; c'est de ne pas poursuivre d'office qu'il faut lire.

COMME ON ÉCRIT L'HISTOIRE...

Nous croyons devoir reproduire, à titre de renseignements, une lettre qui est adressée au journal la *Zeramma* de Philippeville, par un Algérien venu en Tunisie pour y faire ses choux gras et qui, soit par incapacité ou autre chose, n'ayant pas réussi, nous décoche, naturellement, le trait du Parthe avant de nous tirer sa révérence.

Voici cette lettre :

Tunis, le 5 septembre 1894.

Il faut habiter Tunis pour bien se faire une idée de ce pays. Pays étrange où règne en souverain maître le bon plaisir, pays qui, contrairement à ce que l'on croit généralement, n'est la propriété exclusive de quelques-uns ; ce sont les conseillers officieux du gouvernement, rien ne se fait sans leur autorisation.

L'Algérie y est en bien piètre estime et considérée comme une ennemie mortelle.

Le Français d'Algérie qui, forcé par des déboires commerciaux ou agricoles, émigre en Tunisie, y est reçu comme un chien et sa non réussite mise sur le compte de sa bêtise. Cependant je connais des gens bien en cour qui anciennement en Algérie végétaient parfaitement et qui, aujourd'hui, ayant eu la chance de réussir croient le devoir à leur intelligence ; gardez-vous de vous adresser à ceux-là, car, d'un air protecteur ils vous feront comprendre que le pays n'est pas fait pour les imbéciles.

La trompette de la Renommée par la voie de la presse française lâchement trompée va partout criant sur les toits que la Tunisie est le pays de prédilection ; on y fait appel aux petits cultivateurs, aux ouvriers d'arts, tous doivent y faire fortune, etc., etc.

Nombre de pauvres diables leurrés par ces belles annonces, sont venus s'y brûler les ailes. Combien terrible fut pour eux le naufrage de leurs douces illusions !

Heureux ceux qui ayant encore quelques sous ont pu regagner leur chez-eux !

D'autres, comme mon ami Barra, maréchal-ferrant, très connu à Lannoy, El-Arrouch, Philippeville, où il a travaillé, vont mourir d'ennui et de misère à l'hôpital après avoir, mais en vain, cherché sept mois et souvent plus du travail.

Je pourrais vous citer nombre d'exemples dont vous pourriez vérifier la véracité, ces personnes étant de votre connaissance.

N'ai-je pas moi-même resté 18 mois sans pouvoir trouver à m'occuper.

Notre ami Dupré n'est-il pas parti de Tunisie à toute extrémité après avoir passé un an dans la plus affreuse misère ; on l'a rapatrié pour qu'il rende l'âme dans son pays. Il était cependant intelligent celui-là ! C'est atroce, c'est horrible.

Au point de vue colonial, c'est peut-être excellent, les capitalistes arrivent, ils s'y trouvent plus en sécurité que partout ailleurs ou du moins se le figurent ; car tout se passe ici comme dans le bon vieux temps.

Le clergé tout puissant fait ce qu'il veut, procession dans les rues, etc., etc. Sous le moindre prétexte il convie à ses offices tout la gent officielle qui se garde bien de rechigner. Aussi malheur à ceux qui ne possèdent pas assez d'humilité chrétienne pour se prosterner à leurs pieds.

Il est évident qu'on a obtenu des résultats comme civilisation et assimilation. Le Tunisien proprement dit est un être pacifique et que rien ne gêne plus que d'être obligé de sortir de sa douce indolence.

Ajoutez à cela que les Israélites forment après eux la grande majorité ; que ces derniers se sont vus, par le seul fait de notre occupation, accorder des droits auxquels ils ne songeaient même pas et vous aurez une idée de l'ensemble avec lequel ils nous ont abandonné le droit de dorer leur existence et de relever leurs finances.

Mais encore faut-il remarquer que si ce résultat a été obtenu, il l'a été au détriment de la classe ouvrière française qui ne peut lutter avec l'Italien et le juif comme salaire (ouvriers d'arts moyenne 3 fr. par jour, bureaucrates, employés de commerce 2 fr. par jour).

Tout cela est à l'avantage du capitaliste Barka.

Jean de FURES

Échos Tunisiens

Notre rédacteur en chef étant obligé de se rendre à Alger, la *Petite Tunisie* ne reprendra sa publication bi-hebdomadaire qu'à son retour.

Punch d'adieu

M. Rouvier devant revenir à Tunis vers le 20 octobre, avant de se rendre à Stockholm, la Chambre de Commerce et celle d'Agriculture ont décidé d'offrir un punch populaire d'adieu à notre sympathique ex Résident général.

Nous applaudissons ferme à cette excellente idée, qui a été bien accueillie du public.

!!!

On nous affirme que la C. P. B. manœuvrerait activement pour faire nommer *chef pilote du port de Bizerte* un de ses agents les plus en vue, *naturalisé de fraîche date*.

Ces bruits nous paraissent d'autant plus fondés que, outre qu'ils émanent de personnes bien placées pour être bien renseignées, nous avons remarqué par ci, par là, dans des feuilles bien pensantes, quelques lignes de réclame, judicieusement placées, pour mettre en relief le personnage en question.

Nous espérons bien que, quels que puissent être les rapports et les recommandations de le contrôleur Guénard et les intrigues de la C. P. B., le gouvernement ne se laissera pas prendre à ce piège.

Dans tous les cas, nous nous promettons bien, si pareil fait se produisait, de flanquer sans relâche, et d'une façon continue, des coups de tam-tam, dont le bruit laissera bien en arrière, celui fait par cette compagnie, lors de la remise des décorations à ses employés, pour la part qu'ils avaient prise au sauvetage du bateau russe, le *Paul*.

Arrivée de M. Millet

Les typos nous ont fait annoncer, dans notre précédent numéro, l'arrivée de M. Millet pour le 20 ou le 25 octobre : c'est une coquille de plus à leur actif, car nous avions écrit : du 20 au 25 novembre ; néanmoins, il se pourrait que M. Millet, devançant de quelques jours son arrivée, afin de présider la Conférence consultative qui, devant se réunir le 10 novembre, serait retardée de cinq ou six jours.

Que M. Millet sache bien que le plus tôt qu'il pourra arriver sera le mieux, car les affaires sont littéralement arrêtées depuis le départ de son prédécesseur, pour France et des bruits qui ont couru sur la possibilité de son changement.

La machine administrative a besoin d'un bon coup de fouet et nous attendons avec impatience son arrivée, pour qu'il le donne.

Une bien bonne cueillie dans l'Annuaire Tunisien H. Le François, 1894 :

« Ahmet Zarrouk, interprète de M. le secrétaire général adjoint » ! ! !

Voilà un monsieur qui coûte cher aux contribuables, par exemple !

Un nouveau Contrôle

M. Gauthier, contrôleur suppléant de Grombalia, trouvant peu agréable le séjour de cette localité, s'est installé à Nebeul où il espère que le gouvernement le nommera.

(1) Feuilleton de la *Petite Tunisie*.

Le Turc

Les bâtons rompus de la causerie nous avaient amenés à parler du cas de notre camarade X..., du coup de folie où venait de sombrer brusquement son intelligence si vive, si alerte, si clairvoyante, et, de là, par association, à la fragilité épouvantable de notre machine à penser. Nous la déplorions d'un commun accord, avec les bochements de tête rêveurs de messtours auxquels le lendemain apparaît escorté, hélas ! d'une théorie de points d'interrogation équivoques, quand le cocu de Saimpol-Mépié, qui nous avaient écoutés sans rien dire, prit en ces termes la parole :

— Oui, vous avez raison, messieurs ; oui, on frissonne de terreur, si on envisage froidement la facilité d'altération du misérable cerveau humain. Pour moi, par la disposition bien ordonnée de ses lobes, la diversité de ses cases, la multiplicité infinie de ces minuscules miroirs où se reflète ce qui est... — et quelquefois ce qui n'est pas ! — je le compare à une de ces rues bien pavées, bien alignées, bien fréquentées, où passe quelquefois un un Turc : homme au fez inaccoutumé, à la

veste chargée de grelots et de qui les vastes culottes, lourdes et pendantes comme des bouses, étonnent et détonnent à la fois. Or, savez-vous qu'il est peu de rues où ne soit venu à passer un Turc ?... Ne vous exclamez pas, messieurs, ne criez pas au paradoxe. Moi qui vous parle, j'en ai eu un, de Turc dans ma rue !... autrement dit : j'ai senti sous mes semelles fuir et glisser le plancher des vaches ; j'ai écarquillé de larges yeux sur le vertige de l'abîme soudainement ouvert à mes pieds ; j'ai frissonné et défailli, à entendre près de mon oreille une voix crier casse cou ! à ma raison !... Et je suis de ceux qui peuvent se flatter, sans crainte d'être ridicules, de jouir d'un esprit rassis. L'horrible minute, grand Dieu !... L'abominable souvenir !

Cette révélation inattendue nous épata au delà de toute expression. Après un silence savant, au cours duquel il goûta la jouissance de moissonner des lauriers :

— C'était, reprit Saimpol-Mépié, eu mois de mai de l'année dernière. Moi, ma femme et un de mes amis appelé Prosper Ledentu, nous avions pris l'omnibus la Villeite-Parc-Monceau : — vous savez, cet omnibus où il n'y a jamais un chat, qui a l'air de rouler à bosse pour le seul plaisir de nos yeux. ? Installé seul sur l'impériale depuis une dizaine de minutes, je soufflais devant moi les bouffées d'un cigare qui se consumait sous ma

moustache, tout en regardant filer sur les vitres des boutiques le reflet de la lourde voiture : les deux chevaux qui la traînaient puis la silhouette surélevée du cocher, enfin la voiture elle-même, avec son morne conducteur installé, le nez à la rue, sur son siège en forme de violon, et les deux dos, près l'un de l'autre, à l'intérieur, de ma femme et de Ledentu. Et je pensais égayé : « Elle est bonne ! Je vois Ledentu et ma femme ; c'est comique ! » — Soudain, comme passait l'omnibus devant la glace d'un café, je vis ma femme et Ledentu... — j'en sue encore, quand j'y pense... — je vis, dis-je ma femme et Ledentu entrelaer leurs doigts gantés et se baisser aux lèvres et longuement !... — Vous dire alors, ce qui se passa en moi !... Certes je ne me fais pas plus féroce que nature. J'entends la plaisanterie autant qu'homme du monde (j'ai même le petit mot pour rire quand l'occasion s'en présente) ; mais il est tels badinages qui blessent mes délicatesses, et celui-là qui s'aviserait de jongler avec mon honneur, je lui brûlerais la figure ni plus ni moins qu'à un pied... Un temps, trois mouvements, je fus là ! Sur l'étroit seuil de l'omnibus, dont j'écartai le conducteur d'un coup de coude, je hêrissai ma menaçante silhouette qu'achevait mon masque d'Othello au rictus hideux et redoutable.

— Descendez à l'instant même ! criai-je.

Ils descendirent aussitôt. Un même trottoir nous reçut tous les trois. Alors : Misérables ! prononçai-je Est-ce donc ainsi que vous récompensez la confiance que j'avais en vous ? Tremblez ! l'heure est passée des voluptés coupables : l'instant de l'expiation a sonné ! Maes je n'avais point achevé, que déjà se fondaient l'une en l'autre, dans mon cœur, ma rage d'avoir été trompé... et ma peur de m'être mépris. Ma femme et Prosper Ledentu s'étaient avancés vers moi, chacun d'eux m'avait pris une main, et, leurs yeux entrés dans les miens, ils me questionnaient avidement, me demandant si je ne ressentais point de violentes douleurs à dans la tête, si je n'étais point sujet aux accès de somnambulisme et si je n'avais pas eu, parmi mes ascendants quelque parent atteint d'aliénation mentale. En vain je protestais : « Non ! non !... Je vous ai vus, il est inutile de nier ! » un moment vint où je dus me rendre à l'évidence troublé devant les pleurs de ma femme qui sanglotait éperdue : « Il est fou ! ». ému du sang-froid de Ledentu qui me pressait longuement la main en me répétant : « Calme-toi ! » avec des regards dont l'inquiète amitié me fouillait jusqu'au fond de l'âme, Quand ils m'eurent, d'un commun record, donné le conseil de me mettre en traitement, mes yeux, brusquement, s'ouvrirent. Je vis que j'avais été la dupe d'une hallucination passagère ; et,

Bien que nous soyons parisans de l'installation d'un Contrôle civil à Nebeul, ou plutôt d'une annexe, nous ne pouvons nous empêcher de trouver cavalière la façon d'agir du contrôleur Gauthier.

Si tous les contrôleurs suppléants agissaient comme leur collègue Gauthier, ce serait du joli, et nous ne voyons pas pourquoi ils n'en feraient pas de même, choisissant leur résidence et s'y installant. M. Gauthier serait-il plus qu'eux ?

Ousqu'il y a d'la gêne....

La semaine dernière un bateau faisant le courrier de Malte à Tunis, de la Cie O'Gollcher Sons, représentée par M. James Benattar, après avoir attendu plus d'une heure et demie la visite de M. le docteur chargé de la visite sanitaire à Tunis, s'est décidé à entrer dans le port, à s'accoster et à faire débarquer ses passagers, en se passant de la visite.

Nous approuvons entièrement la conduite du capitaine anglais ; mais que penser de l'incurie du fonctionnaire qui s'occupe si peu de son service.

Un coup de balai au derrière de ce monsieur et son remplacement au plus tôt, voilà ce que doit faire M. Pavillier.

Nous espérons qu'il ne tergiversera pas.

L'Alliance Israélite

La semaine dernière ont eu lieu les élections du Comité régional de l'Alliance Israélite.

La lutte a été très mouvementée entre les candidats livournais et le groupe tunisien, sympathique à la France.

Les candidats français l'ont emporté à une grosse majorité et M. Mossé, le sympathique bâtonnier des avocats, bien que se trouvant en France, en a été élu le président.

Compagnie de navigation mixte

Le vapeur *Kabyle*, capitaine Brun, partira directement pour Marseille le samedi 6 octobre 1894, à six heures du soir.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, de Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE

Wagner et Aichelin

8, RUE DE LA COMMISSION, 8, TUNIS

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité : Pains anglais. — Brioques, croissants. — Petits pains pour thé et café. — Farine en gros et détail.

ON PORTE A DOMICILE

m'étant excusé près de ces honnêtes personnes de leur avoir manqué de confiance, je pris un fiacre et me fis conduire à Bicêtre, où on me garda en surveillance six semaines. »

A ce moment :

— Quel daim ! me jeta à l'oreille mon ami Sainrogé-Meffès. Crois-tu qu'il a une poche-tée ?

— C'est toi qui en as une, de poche-tée, et une belle ! répondis-je à cet imbécile.

En même temps, je me tournai vers lui et je lui lançai en pleine face un humiliant éclat de rire.

Voilà trois ans, en effet, que je couche avec la femme de Sainpol-Mépié. Je la connais ; pure comme le lis, elle est incapable de me trahir. Que Sainpol-Mépié soit cocu, c'est la chose du monde la plus naturelle, mais quant à moi, c'est une autre paire de manche ; car je ne suis pas de ces naïfs auxquels les femmes en font croire ; et puis enfin, disons des choses sérieuses ; raisonnablement, je vous le demande : est-ce que j'ai une gueule à jouer les Sganarelles.

Georges COURTELINE

ETUDE de M. F. SOULET, huissier à Tunis

Vente

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le Dimanche sept octobre mil huit cent quatre vingt-quatorze, à huit heures du matin, il sera procédé, par les soins de Messieurs les commissaires priseurs de Tunis, dans la salle des ventes, sise rue de Danemark, à la vente aux enchères publiques de :

Commodes — Table — Chaises
Malles — Lampe, etc.

Au comptant frais en sus.

L'huissier poursuivant,
SOULET.

RÉGENCE DE TUNIS

ADMINISTRATION DES HABBIOUS

Il est donné avis aux entrepreneurs que le Jeudi onze Octobre 1894, il sera procédé au siège de l'Administration des Habbious à l'adjudication sur soumission cachetée de la

Fourniture des Chaux

aux Habbious de Tunis pour la période du 13 Octobre 1894 au 12 Octobre 1895.

Les soumissions doivent être accompagnées :

- 1° d'un certificat de solvabilité ;
- 2° d'un certificat de non faillite.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges tous les jours excepté le vendredi aux bureaux de la dite Administration des Habbious, de 8 h. du matin à 11 h. 1/2.

CAVES CÉLESTIN

J.-C. CIBIAL

COMMISSION-EXPORTATION

Rue de l'Église

et 4, impasse Mousmar-el-Casha, 4

TUNIS

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ entre la Manouba et le Bardo.

UN BREAK en bon état, avec deux chevaux et harnachements.

Une MAISON sise en ville.

Facilités de paiement

S'adresser au bureau du journal

EAU-DE-VIE de VIN vieille

60 cent. le litre POUR FRUITS 60 cent. le litre

REICHENBACH

Rue de Constantine près de l'Imprimerie Rapide,

Couturière Parisienne

M^{me} DELALANDE

6, rue d'Angleterre (en face la Poste)

TUNIS

COSTUMES HABILLÉS et de CÉRÉMONIE

FIÈVRES

Toutes les fièvres les plus rebelles, paludéennes, périodiques ou coloniales, intermittentes ou remittentes, sont miraculeusement et sûrement guéries en 3 jours sans crainte de rechute et sans quinine par l'emploi d'un seul flacon de l'ATTS-FIÈVRES ROBERT du Dr Delmas, ex-médecin major de 1^{re} classe, officier de la Légion d'honneur. Envoi franco contre mandat-poste de 10 francs adressé à M. ROBERT, rue de Valenciennes, 11, Paris. Institut Pharmacia.

AU BASSIN D'ARCACHON

Rue d'Italie n.

Par tous les courriers, grand arrivage d'Huitres

de Marennes, Arcachon, Cancale, etc.

Pelleterie et Plumes

M. BLANC, naturaliste

16, rue Al-Djazira, Tunis

PRÉPARATION DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

GORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

M. TH. PRÉCOST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue ; il leur sert un intérêt fixé à 20/0.

DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixes ; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

De 1 an 2 ans 3 0/0
De 3 ans à 4 ans 3 1/2 0/0
De 5 ans et au delà 4 0/0

Grand Hôtel de Paris

Le plus grand de Tunis.

Entièrement meublé et remis à neuf

M. J. AUDEMARD a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le 5 août 1894 il est seul propriétaire de l'Hotel de Paris.

Prix particuliers pour MM. les voyageurs et colons. — Soécialité pour noces, banquets et soirées avec location de matériel. — Pension de premier ordre.

Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par M. P. PAPAYANNI

Rue de l'Église, 4.

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Bœuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. les 6 flacons 10 francs

Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPÔT : PHARMACIE NÉE

Maison Veuve G. BARBERA

MARCHAND-TAILLEUR, CIVIL & MILITAIRE

Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés



Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco

du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'HIVER, sur demande affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^o

PARIS

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.

Service des expéditions pour la Tunisie : Envoi franco de port à partir de 5 francs jusqu'à Tunis et dans tous les ports de la Tunisie.

COLIS-POSTAUX. — Toute commande de 25 fr. payée par avance, dont l'envoi peut être fait en un seul colis, est envoyée franco de port jusqu'à destination, dans toutes les localités desservies par Colis-Postaux.

Magasin Général

Maison BORTOLI frères et C^o
22, avenue de France, rues Annibal et Amilcar

MEUBLES POUR JARDIN

Chaises pliantes bois verni, réclame..... Fr. 2 50

Chaises bois courbé, siège rotin ou bois découpé, depuis..... Fr. 4 75

Très grand choix de tables pliantes, bois et tôle verni, tables fantaisie, nattes de Chine, etc.; guérites osier, blanc et couleur; fauteuils, balançoires; fauteuils Gibraltar et de Chine.

PAPIERS PEINTS

200 dessins différents depuis 15 cent. le rouleau

Orfèvrerie Christofle; seuls dépositaires en Tunisie

HAMMAM-EL-LIF

A LOUER PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLES

S'adresser à Madame BIANCHI, à Hammam-el-Lif.

Domaine POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^o, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier. — La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier, et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *coaltar saponiné Le Bœuf* pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et radermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPÔT : à la Pharmacie E. NÉE

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,

12, rue Kachachine.

Compagnie Générale d'assurances

CONTRE LES

Accidents de toute nature

COMPAGNIE ANONYME Fondée en 1876

CAPITAL SOCIAL 3,000,000

LE QUART YEBSH

Pour tous renseignements : S'adresser à M. Néron, agent général pour la Tunisie, 35, rue Al-Djazira, Tunis.

On demande des sous-agents dans les principales villes de la Tunisie et des courtiers pour Tunis. Inutile de se présenter sans sérieuses références.

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif

		HORAIRES DÉVÉLÉ					
ALLER	TUNIS.....Départ.	5 10	7 10	11 15	4 15	6 00	7 45
	HAM.-EL-LIF...Arrivée.	5 40	7 40	11 45	4 45	6 30	8 15
RETOUR	HAM.-EL-LIF...Départ.	5 50	7 50	1 15	5 09	6 45	10 45
	TUNIS.....Arrivée.	6 20	8 20	1 45	5 30	7 15	11 15

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2 15 et 10 00
départ de Hamm.-el-Lif : 3 15 et 9 15

P. Delalande

Représentant, 6, rue d'Angleterre, TUNIS
SOCIÉTÉ DES GRANDES CAVES DE BORDEAUX : COGNACS & EAUX-DE-VIE
Fontes d'art et d'agrément : Gascnes, Paris
Autographie instantanée (300 copies sans manipulations)
Ozonateur, désinfecteur automatique
Étiquettes de luze pour liquoristes : Pichot, de Paris.
Pour tous renseignements, croquis, catalogues, échantillons; s'adresser ou écrire à M. DELALANDE, représentant pour la Tunisie, 6, rue d'Angleterre, Tunis.

Chauves ! Bénissez-moi !
GRACE A MA MERVEILLEUSE
Lotion Pilogène de Mesmer
Il ne tient qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux
100,000 fr. seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de son traitement. — Arrêt instantané de la chute des cheveux.
100,000 fr.

Repousse certain, rapide et opulente même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux; telles que : la Chlorose, la Siphilis, l'Accouchement et en général le malades aiguës.
Succès aussi complet après l'Eczéma, l'Impétigo, l'Acné sébacée, le Psoriasis, le Pyliriasis, la Plique, la Pélade, etc.
Entretien et beauté de la chevelure. — Prix du flacon : 4 fr.
Envoi contre mandat-poste adressé à A. LAUGIER chimiste
Membre diplômé et Médaille de première classe de l'Institut Européen
Successor de Mesmer.
PARIS — 6, rue Labie — PARIS

GRANDE EPICERIE ORIENTALE

Aimé EYRIÈS
TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS.
Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchands. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports. — Paiement et escompte de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à terme. — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons
POUR COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles
(FORESTIER Frères (Vaines)
Seul dépositaire pour la Tunisie
A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France
(Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES

DEMANGE et Cie
Service quotidien régulier
ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA
Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie
Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis
MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS
Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. — Vastes entrepôts : rue d'Italie
N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

A. PETOLAT, à Dijon

Fonderies et Ateliers de Construction

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL
CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, Avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI

VOLETE DIGERIR BENE??



CONCESSIONARIO MILANO

LIQUEUR

STOMACHIQUE RECONSTITUANTE de Felice BISLERI MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

L'EAU

de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principales ceintures médicales la reine des eaux de table.

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker -- TUNIS

VOLETE LA SALUTE??



COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0
— Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL 3 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons. Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — ÉMISSIONS

GRANDS MAGASINS DU
LOUVRE

EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Les Grands Magasins du Louvre à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre à Paris.

EXPÉDITIONS

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus, à destination de Tunis et de toutes les localités desservies par une gare de chemin de fer, sont expédiées entièrement franco de port à l'exception des meubles et articles lourds et encombrants.
Agent expéditeur pour la Tunisie :
M. MARICHAL, avenue de France, à Tunis, qui se charge du dédouanement sur l'ordre de nos clients.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris? Avez-vous des Pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. 1^{er} sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.
Se trouve à Tunis, au Magasin Général, 22, avenue de France

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme - Capit. 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS
8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres, encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2 0/0 — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3 0/0.

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAIENCE

Fourmainiaux-Tourquin
à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS

Travaux en Ciments
Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages
Paul GAILLARD architecte, représentant
Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout
"L'APÉRITIF BELLOT"

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de **VICHY**
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Tunis

Lundi A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
A 4 heures soir pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba et Tripoli. — Retour par les mêmes escales.
Mercredi A 3 heures du soir : pour Marseille direct.
Jeudi A 3 heures du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès Djerba et Tripoli. — Retour par les mêmes escales.
Vendredi A 3 heures du soir : pour Marseille direct.
Samedi A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.